



www.gymdethise.com

## MINI-POUSSINES

Initiation gymnique

Rentrée 2020 – Filles nées en 2015

Inscription et reprise des entraînements

Samedi 10 octobre 2020

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire (ou réinscrire) votre enfant à « La Gym de Thise » (affiliée à la F.S.C.F.).

Nous vous remercions de votre confiance et vous demandons de lire (ou relire) très attentivement ce courrier.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son dossier sera complet. Aussi nous vous laisserons jusqu'au **16 Octobre 2020** régulariser son inscription.

Nous vous signalons que passé ce délai, le club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

### HORAIRES

L'entraînement des mini-poussines aura lieu le : **Samedi de 10h45 à 11h45 au gymnase.**

~~Les parents doivent amener leur enfant jusqu'au vestiaire où ils le mettent en tenue de sport.~~

### DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Fiche administrative**

Merci de compléter entièrement cette fiche. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse e mail. Celle-ci ne sera pas visible des autres.

- **Certificat médical**

Un certificat médical doit être fourni. Il est **obligatoire dès le premier entraînement.**

- **Cotisation 2020/2021 (licence, assurance)**

145 € pour une inscription

225€ pour deux inscriptions

280€ pour trois inscriptions

335€ pour quatre inscriptions

*NB : En période COVID, les vestiaires seront fermés. Votre enfant doit arriver en tenue de gym et laisser son manteau et chaussures dans un espace dédié dans le gymnase.*

**120 euros pour une cotisation de mini-poussines (cotisation spéciale)**

La « Gym de Thise » étant affiliée à [l'ANCV](#), vous pouvez utiliser vos chèques-vacances pour régler la cotisation du club. Mais nous ne prenons pas les coupons ANCV.

Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée. (3 chèques maximum à donner avant le 16 octobre 2020, le dernier chèque sera encaissé au plus tard le 12 décembre 2020)

Si vous le désirez nous pouvons-vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

## TENUE VESTIMENTAIRE

Nous vous demandons des vêtements dans lesquels l'enfant se sente à l'aise et qui ne craignent rien : cycliste, caleçon, justaucorps, tee-shirt...

Le gymnase est bien chauffé mais prévoir malgré tout un sweat pour l'hiver.

La gym peut être en ballerines, pieds nus ou avec une vieille paire de socquettes (le sol du gymnase n'est pas froid mais il use les tissus).

Nous vous proposons à l'inscription d'acheter le tee-shirt du club au prix de 10€

Les cheveux **doivent être attachés par mesure de sécurité**, ne pas mettre de bijoux.

Merci de prévoir une bouteille ou gourde d'eau pour les entraînements (~~à laisser au vestiaire~~)

*Toute gourde non marquée au nom de l'enfant sera jetée à l'issue de l'entraînement par mesure sanitaire.*

## AUTORISATION DE SORTIE

Si les parents ne peuvent pas venir chercher eux-mêmes leur enfant, une autorisation écrite devra être faite, seule une personne majeure étant autorisée à reprendre l'enfant.

Si votre enfant doit quitter l'entraînement avant la fin de celui-ci, une décharge de responsabilité du club devra être obligatoirement signée de votre part.

## ASSURANCE

Le club est assuré uniquement par un contrat de responsabilité civile.

Est donc assuré par le club :

- tout adhérent se blessant au cours de son entraînement ou lors d'une compétition.

N'est pas assuré par le club :

- tout adhérent qui, pendant un entraînement, porte préjudice (blessure, lunettes cassées, vêtement détérioré...) à un autre adhérent. (c'est votre propre assurance « responsabilité civile » qui entre en jeu).

- tout adhérent qui se blesse tout seul, pendant le trajet aller ou retour de son domicile au gymnase (c'est une assurance de type « individuelle accidents » qui prendra en charge ce type de sinistre).

Les assurances scolaires, option « extra-scolaire » couvrent cet accident ainsi que certaines options de contrat « responsabilité civile »

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et nous vous adressons nos sportives salutations

---

## Mini poussines de la « Gym de Thise »

Horaires d'entraînements : **Samedi de 10h45 à 11h45**

Contacts : **Sandrine, responsable de section** 06.14.04.15.87 [sand25@outlook.fr](mailto:sand25@outlook.fr)

portable du club    06.10.55.53.34  
gymnase            03.81.61.07.82